

SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC - BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°

Feuille d'informations N°6

Eté 2001



SOMMAIRE

Aménagement Centre Ville
Surface commerciale du centre
Carnaval 2001
Animations
Activités

BUREAU DU SYNDI- CAT DE PESSAC- BOURG

PRESIDENT: Jean-Claude
LARREZET
05 56 45 97 73

VICE-PRESIDENTES:

Arlette CHASTAND
commission culturelle
05 56 45 26 47

Micheline HONTABAT
commission sociale
05 56 45 23 94

Chantal POURADIER
commission urbanisme
05 56 45 43 27

SECRETAIRE:

Christiane ROUSSEAU-
SIMON
05 56 46 03 61

SECRETAIRES AD- JOINTES:

Raymonde MAZEAU
Nicole DOUCET

TRESORIER: Domin i-
que LESTYNEK
05 56 45 55 51

TRESORIER-ADJT:
Sylvie CAMACHO

La rédaction de la
« Feuille d'Informa-
tions »
continue d'être assurée par
R. Cancian

CONTROLEURS DES COMPTES:

Mme TAUBAN, M. BIOT,
M. L'HARIDON

ACTIVITES: SCRAB- BLE:

Mme LOUIS
05 56 45 28 07

DUPLI CATE:

Mme LEPIC
05 56 45 43 61

PATCHWORK:

Chers adhérents et voisins de quartier,

Non, Pessac ne s'est pas endormi pendant et après les « municipales » qui ont vu accéder à la magistrature suprême de notre commune un des anciens présidents de notre syndicat de quartier ; nous le saluons en espérant qu'il nous prêtera, comme par le passé, une oreille attentive ; il sait que notre association tient à sa neutralité et ne s'occupe que des intérêts de ses adhérents (de toutes tendances). La concertation a repris, le syndicat de quartier y participe et vous fait ici quelques comptes-rendus ; des animations ont lieu avec toujours autant de succès et l'on fait appel à l'imagination et au dévouement de chacun pour que la convivialité caractérise de plus en plus notre quartier au travers d'activités nouvelles.

La réalisation de projets importants va bouleverser notre environnement. Que le soleil de l'été ravive notre vigilance. Bonnes vacances à tous !!

REUNIONS DE CONCERTATION RELATI- VES A L'AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE.

Une réunion s'est tenue, le 6 juin, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence du nouvel Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, Monsieur VERDON, accompagné d'autres élus en charge de ce secteur. Etaient présents également des responsables d'AQUITANIS, futur aménageur de la ZAC de Pessac-Bourg, ainsi que des techniciens de la CUB.

Thème de la réunion: circulation et stationnement en centre ville.

-Une enquête sera lancée en automne concernant le stationnement.

-Actuellement le centre de Pessac dispose de 332 places de stationnement de surface; après l'aménagement on en comptera 431 dont certaines seront regroupées dans des « poches de stationnement ».

-La future « voie de desserte Centre Ville » résultera de la création de voies nouvelles: liaison de la Fraternité (rue A. Ducourt – cours Pasteur) et la liaison au niveau de l'actuelle école maternelle A. Briand, entre la rue Herman Lemoine et la rue Roger Cohé. Soit un cheminement de 1,800 km. Il permettra une meilleure « lisibilité » du Centre Ville...

Le Syndicat de quartier insiste toujours sur la nécessité d'éviter la création d'un « circuit » ou boucle de circulation autour des écoles pour

protéger la santé de nos enfants et leur sécurité.

-Il est question d'un aménagement de la rue Gambetta (en cours d'étude).

-Un certain nombre de places du parking souterrain seront réservées à la future surface commerciale.

-L'entrée du Centre Ville, au niveau de Casino, serait « paysagée » et sécurisée.

-Relevés effectués par la CUB: 13 000 véhicules/jour traversent Pessac par l'avenue Pasteur et 8 à 9 000 véhicules/jour par l'avenue Roger Cohé. Cette circulation de transit apporte des nuisances dont chacun connaît les effets et qui devient insupportable!

-A l'étude: le circuit bus dans le bourg qui devra tenir compte de l'arrivée du tramway à Pessac.

-Rappelons que le futur axe convivial permettra la traversée du Centre pour piétons et cyclistes, l'objectif étant toujours le partage équitable de la rue entre les divers modes de déplacement, une circulation apaisée et sécurisée par une zone 30.

REUNION DU 13 JUIN. Salle du Conseil Municipal:

Présentation d'un avant-projet d'implantation d'une moyenne surface commerciale alimentaire dans l'îlot 9 (délimité par les rues Dulout, Gambetta, Poilus et place Ch. De Gaulle). (suite au verso)

*La correspondance
peut être déposée dans
notre boîte aux lettres,
rue Pujol,
À côté de la salle
Roger Cohé*

Séance présidée par Monsieur VERDON, Adjoint au Maire Avec la participation des services techniques de la Mairie, de M. RODRIGUEZ, architecte, d'un représentant de DOMOFRANCE, de plusieurs élus, du syndicat de quartier, de plusieurs associations et de quelques riverains.

Il s'agit aujourd'hui de la présentation d'une esquisse. La surface bâtie sur tout l'îlot 9 engloberait le passage souterrain et déborderait jusqu'à la limite du parking actuel Ch. De Gaulle.

Une grande partie de cette surface serait occupée, en rez-de-chaussée, par la surface de vente (1380 m²) d'une enseigne du groupe PROMODES (CHAMPION probablement). Une partie du parking souterrain serait réservée à la clientèle du centre commercial avec création d'un nouvel ascenseur pour un accès direct. Le reste de la surface, en rez-de-chaussée, serait occupé par des boutiques ou autres vitrines. Au-dessus du centre commercial: 28 logements locatifs (DOMOFRANCE) et des bureaux (sur 2 niveaux côté Gambetta et 3 niveaux du côté de la place). Les parkings des locaux seront construits en sous-sol ainsi que les réserves et laboratoires du centre commercial. L'accès du public se ferait l'un du côté de l'esplanade Ch. de Gaulle et l'autre du côté de la rue des Poilus. La rue Gambetta serait élargie à 10m. Cet avant-projet fera l'objet d'autres réunions de concertations. Le dossier du permis de construire serait peut-être déposé à la fin de cette année. Le début des travaux pourrait se situer en juin 2002 et la livraison des constructions en octobre 2003.

Par la création de cette moyenne surface alimentaire d'hypercentre la Municipalité déclare espérer lui faire jouer un rôle de locomotive commerciale dont pourrait bénéficier tous les autres commerces du centre ville.

LE CARNAVAL (24 mars 2001) s'est déroulé sous le soleil mais un vent trop violent n'a pu permettre la crémation de Monsieur Carnaval...

3000 personnes ont participé à ces festivités. 14 chars dont 1 construit par les enfants du Patronage des Ecoles Laïques et 2 chars construits traditionnellement par le quartier des 3M. Le Syndicat de Pessac Bourg a participé activement, comme chaque année, à la distribution du goûter sur la place de la Ve République; les biscuits ont été offerts par le CHAT BOTTE et les boissons par JOKER.

Il convient de féliciter et de remercier les personnes bénévoles de notre syndicat de quartier qui se dévouent lors de ces manifestations.

La remise des coupes aux carnavaliers a eu lieu le 2 mai dans le hall de la Mairie avec l'exposition des dessins et des poteries réalisés par les enfants dans les ateliers d'arts plastiques du Patronage des Ecoles Laïques.

A été remis également le 1er prix de la « tombola des associations » du CREDIT MUTUEL (un set de voyage abondé par GEANT d'un magnétoscope).

AUTRES ANIMATIONS DE PESSAC-BOURG

- Concours de belote du 21 février

20 équipes de 2 personnes se sont affrontées dans de rudes combats pour gagner les six prix mis en jeu. Pas de sang...mais une bonne ambiance!

- Le goûter des Anciens du 28 avril

Comme chaque année, le Syndicat de quartier a offert un spectacle suivi d'un goûter. Bonne participation. Trois artistes accompagnés d'une pianiste ont interprété une douzaine d'airs d'opérettes avec, à chaque reprise, changement de costumes (et quels costumes !!): de la beauté, du bon goût, de belles voix, de l'émotion... ravissement des spectateurs. Bravo les artistes!! Pour couronner cet après-midi qui a si bien égayé les cœurs et les esprits il fallait penser aux palais que Vouvray et briochés ont conduit au paradis... ou à deux pas du péché de gourmandise...suivant la cadence des coudes.

Mais tous étant restés lucides, ils ont pu emporter les nombreux lots de la tombola qui a clôturé ces festivités.

- Nos championnes d'Aquitaine de DUPLICATE

Félicitations à Madame LE PIC et à Madame DUBERNAT qui ont gagné le titre de championnes d'Aquitaine de Duplicate: nous leur avons remis un prix le 10 avril. L'intelligence et la culture fleurissent encore à PESSAC! C'est l'occasion de ressasser: Sachons conserver, dans nos écoles, ce bon terreau pessacais que le déchaînement polluant de la rue (...entre autres...) met à mal.

- Le bric-à-brac du 12 mai

La vente des divers objets a permis de recueillir 1350 Francs. Cette somme a été arrondie à 2000F par le syndicat de quartier et remise au Secours Populaire pour les enfants de PESSAC.

-AUTRES ACTIVITES ENVISAGEES:

pour le début juin 2002: « un vide-grenier » avec vente et/ou échanges. Idées, suggestions... pour l'organisation de cette activité, nouvelle chez nous, seraient les bienvenues; les adresser au Président du syndicat de quartier (boîte aux lettres du Syndicat de quartier de la rue Pujol).

-DIVERS

Plusieurs personnes n'ont pas reçu le Journal Municipal n°40 d'avril 2001. Il comporte des informations importantes concernant le centre ville et...la liste (avec photos) des nouveaux élus. Le réclamer éventuellement à la Mairie.

A suivre: le projet de loi relatif à la démocratie de proximité discuté ces jours-ci à l'Assemblée Nationale. Il est question notamment des Conseils de Quartiers.

COTISATION AU SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC-BOURG pour 2001: (pour les familles qui n'auraient pas encore adhéré ou celles qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2001)

NOM:

ADRESSE:

Téléphone (facultatif):

Coupon et chèque de 60 F, libellé au nom du » Syndicat de Quartier de Pessac-Bourg », à adresser à Monsieur le Président du syndicat de quartier, 13 rue Saint-Jacques 33600 PESSAC

